

## > L'activité garage

**C**apec, vous garantit un conseil indépendant. Nos experts bénéficient d'une parfaite connaissance des garages (ventes véhicules neuf et occasion, entretien, réparation automobile). L'expérience du chiffre et du terrain nous permet de vous apporter un conseil personnalisé.

Nous vous assisterons dans l'ensemble de vos démarches en toute confidentialité.



### > Votre problématique :

**Le métier de la vente et réparation - automobile devient complexe :**

Que faire face aux règles européennes (règlement européen 1400/02) ?

Comment gérer son entreprise en se rapprochant des ratios du secteur ?

Quels sont les bons choix à faire en matière d'investissement ou de diversification ?

Comment s'installer ou transmettre son patrimoine ?

Autant de questions que se pose un chef d'entreprise du secteur.



### > Nos solutions :

**Réussir votre installation et la transmission de votre entreprise :**

- l'analyse et la construction de votre projet
- le suivi des démarches administratives
- la gestion des relations avec les banques et les organisations professionnelles
- le choix de la forme juridique, du régime fiscal et de votre régime social

**Améliorer votre rentabilité :**

- une aide à la détermination des prix de revient, élaboration des plans de financement et de trésorerie
- assistance aux relations avec vos partenaires
- tableau de marge par catégorie et tableau suivi de la productivité de vos salariés
- assistance à l'élaboration de tableaux de bord mensuels ou points de gestion

**La tenue de votre comptabilité**

- organisation et suivi comptable
- mise à disposition de notre logiciel comptable ou intervention sur votre logiciel (MICRAUTO, API, VULCAIN...)
- respect des obligations comptable
- suivi et assistance

**L'optimisation de votre fiscalité**

- la recherche des meilleures options
- assistance en cas de contrôle
- établissement des déclarations fiscales
- vente de véhicules d'occasion : analyse de l'impact TVA
- analyse de l'application de la TVA sur les prestations réalisées avec des entreprises étrangère et aide à l'élaboration de la déclaration européenne de services.

**Assistance en matière sociale**

- établissement des feuilles de paie et des déclarations sociales
- conseil et assistance au droit social
- optimisation sociale en matière de gestion des heures, conseils sur les réductions Fillon
- calcul et demande du capital de fin de carrière
- assistance en cas de contrôle

**Assistance en matière juridique**

- rédaction de vos statuts de société
- suivi des formalités juridiques annuelles



**Notre spécialiste :**

**Franck DUHAMEL**

Expert-comptable  
fduhamel@capec.fr

Tel : 03 80 48 11 11

03 80 48 11 11